

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS**

SEANCE DU 18 FEVRIER 2003

L'An Deux Mille Trois, le 18 Février

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni au siège qui a été fixé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 à l'Hôtel de Ville d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURES, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 11 Février 2003, en séance publique.

Président : Michel MALATERRE-FOURES **Secrétaire** : Monsieur Jean-Philippe ROQUES

Membres présents :

Membres titulaires :

Philippe BONNECARRERE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIERES, Laure SUDRE, Jean SICARD, Louis BARRET, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Robert RAYNAL, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel TREBOSC, Serge NEAU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURES, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Michel ALBINET.

Membres suppléants :

Frédéric ESQUEVIN, Josette BES, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Sarah LAURENS, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Doris HUCHEDE, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Christiane SEGURA, Pierre CRESPO, Eliane CARLES, Patrice MANGIONE, Jean-Philippe ROQUES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Pierre-Yves LAMBOLEZ (pouvoir à Laurence PUJOL), Geneviève PARMENTIER (pouvoir à Michel FRANQUES), Didier GARDINAL (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Olivier BRAULT (pouvoir à Josette BES), Pierre COSTES (pouvoir à Frédéric ESQUEVIN), Dominique BILLET (pouvoir à Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER), Max AMIEL, Jean-Claude DE LAPANOUSE (pouvoir à Nicole CABASSOT), Christian CHAMAYOU (pouvoir à Henri JALBAUD-PUECH), Gérard POUJADE (pouvoir à Patrice MANGIONE).

Membres suppléants : Jacqueline LAPEYRE, Josette BOUIN, Elisabeth BOISARD, Christian BONZI, Bérengère MAUZY, Gérard FABRE, Pierre GUIRAUD, Christian MALGOUYRES, Jean-Claude RAFFANEL, Joëlle FRANQUES, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRERE DESFARGES, Jacques ANDRIEU.

Monsieur Michel ALBINET quitte la salle avant le vote de la délibération 2/26 et de la délibération 2/27, et revient avant le vote de la délibération 2/28.

Michel ALBINET et Christine DEVOISINS quittent la salle avant le vote de la délibération 2/35 et reviennent après le vote de la délibération 2/35.

**2/29 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – TRANSFORMATION
D'UN POSTE DE REDACTEUR EN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL**

Pilote : Direction Générale/Ressources Humaines

Autres services concernés par le présent rapport : Personnel
Comptabilité, Budget

Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, rapporteur

Par décision du 16 décembre 2002, le Conseil Communautaire de la CCA a procédé à la création d'un emploi de REDACTEUR TERRITORIAL pour assurer la fonction financière au sein de la Direction Générale du nouvel EPCI

Le Bureau Communautaire a validé dans sa séance du 28 Janvier 2003 le profil du poste à pouvoir ; la définition des missions et le niveau d'intervention souhaités permettant de requalifier le poste à pouvoir dans la catégorie A du cadre d'emploi administratif des attachés territoriaux.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de créer au tableau des effectifs théoriques un poste d'ATTACHE TERRITORIAL par transformation d'un poste de Rédacteur Territorial

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

VU le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987,

VU le CTP du 6 décembre 2002,

Après avis favorable de bureau communautaire,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

✧ De créer un poste d'ATTACHÉ TERRITORIAL par transformation d'un poste de RÉDACTEUR TERRITORIAL.

✧ De modifier en ce sens le tableau des effectifs théoriques de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

PRÉCISE que les crédits nécessaires à cet emploi figurent en dépenses au budget de la Communauté d'Agglomération.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

